

Cinq faits à savoir sur le cimetière naturel de Souché, qui fête ses dix ans



Ni pierre tombale ni fleurs en plastique : à Souché, le cimetière est au naturel.

© (Photo NR, Baptiste Decharme)

Par Baptiste DECHARME

Publié le 31/10/2024 à 16:35, mis à jour le 31/10/2024 à 17:07

Le cimetière naturel de Souché a été inauguré en 2014. Concept original et ancré dans son époque, il est un exemple pour de nombreuses autres communes.

Une visite guidée du cimetière naturel de Souché est organisée par la guide conférencière [Agnès Dupont-Brillatz](#), vendredi 1^{er} novembre 2024. L'occasion, pour les curieux et les intéressés, d'en savoir plus sur ce lieu qui est considéré comme un modèle du genre.

Un nouveau cimetière

Le cimetière naturel de Souché est ouvert depuis 2014, sous l'impulsion de l'ancienne municipalité, sur une ancienne prairie laissée en désuétude. À l'époque, il s'agissait à la fois de faire face à la saturation des autres cimetières municipaux, tout en abordant les funérailles de manière différente. Si certains viennent s'y recueillir sur les sépultures, d'autres viennent simplement s'y promener ou y lire un livre en toute quiétude.

> À LIRE AUSSI. [Niort : le cimetière de Souché au cœur d'une polémique parisienne](#)

Des funérailles plus vertes

Deux modes de funérailles sont autorisés : l'inhumation dans un cercueil en [carton](#) ou en bois non vernis et sans poignées métalliques, et l'incinération, les cendres sont ensuite placées dans une urne ou répandues dans un carré réservé. Les pierres tombales sont interdites, à l'exception d'un pupitre en calcaire. Côté fleurs et végétaux, uniquement des essences locales, et pas de plantes artificielles. Enfin, les soins de conservation des défunts sont minimaux.

Une jolie clairière

Il se différencie d'un cimetière paysager, qui met l'accent sur l'aspect esthétique : le cimetière naturel a davantage l'aspect d'une clairière entretenue. Et d'ailleurs, cela se ressent sur sa gestion, qui est moins chronophage [que pour les autres cimetières](#), affirme la Ville : seules les allées font l'objet d'une tonte régulière, le reste des espaces n'étant fauché qu'une à deux fois par an. Il n'y a donc pas de « mauvaises herbes » ! Par ailleurs, la tolérance des familles est meilleure vis-à-vis des feuilles mortes par exemple.

Un engouement

Ouvert depuis dix ans, le cimetière a été confronté à un véritable engouement. 377 défunts y reposent, répartis entre 95 cercueils, 136 urnes et 146 dispersions de cendres. Pour faire face à la demande, la Ville a choisi de ne pas permettre les réservations d'emplacements, faute de quoi tous les emplacements auraient été réservés en moins de deux ans. Le cimetière a [par ailleurs été agrandi au 1^{er} août 2024](#). De nouveaux emplacements y seront créés, ainsi qu'un jardin du souvenir.

Un exemple moderne

Le cimetière naturel serait-il le témoin de son temps ? C'est ce que pense Agnès Dupont-Brillatz. « *Je suis sensible à ce qui est contemporain, et finalement, le cimetière naturel est de notre époque. Il correspond bien à une tendance culturelle actuelle, comme le cimetière ancien représentait bien la société du 19^e siècle.* »

D'ailleurs, de nombreuses communes viennent visiter le cimetière : une trentaine depuis 2021 (dont Angoulême, Strasbourg, Bordeaux, Orléans, Illkirch, Pessac, Mérignac, Le Mans, Albi, Saint-André de Cubzac...). De tels cimetières existent aujourd'hui à La Rochelle, Périgueux, Ivry-sur-Seine... Et plus près de nous, [à La Crèche](#).

Visite guidée du cimetière naturel de Souché, par la guide-conférencière Agnès Dupont-Brillatz, vendredi 1^{er} novembre 2024 de 15 h à 16 h 15. Tarif : 12 € (plus de 12 ans), gratuit avec le pass culture. Renseignements et inscriptions sur je-regarde.fr